

Le *Mary Ann*, remorqueur, brisa l'arbre de son hélice le 24 août.

Le *Maud* brisa le tourillon de manivelle de sa machine; il fut ramené au port à bras pour être réparé, le 1er septembre.

Le *Chieftain* brisa l'essieu de sa roue de tribord en remontant le St. Laurent.

Le *Pierrepont* brisa sa manivelle fixe à douze milles du port et y fut remorqué pour être réparé.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le *Prince Arthur*, vapeur à passagers, fut brûlé à son quai en mai, au Portage du Fort., Perte totale; toutes vies sauvées.

Le *Queen Victoria*, vapeur à passagers, fut partiellement brûlé à son quai, à Ottawa. Le feu prit quelque part près de la chaudière.

Le *Francis*, petit bateau à hélice, en remorquant à huit milles en amont de Sorel, prit en feu. On le jeta à la côte et on le fit couler bas. Réparé depuis. Personne n'a péri.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

Le *Star* brisa son essieu de tribord en remontant de Sorel à Montréal. Fut ramené à Sorel pour être réparé, le 25 octobre.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Le *Contest*, en descendant à l'île du Bic, frappa sur le récif au nord-ouest, et à marée basse il glissa en bas de la roche et tourna la quille en l'air, dans huit brasses d'eau. L'équipage se sauva dans les chaloupes. Personne n'a péri. 16 mai.

Le *Powerful*, remorqueur à hélice, brûla jusqu'à fleur d'eau dans ses quartiers d'hiver, le 18 mars.

Le *Bienvenu*, en remontant de Ste. Anne, toucha une roche en face des chutes de Montmorency. Il fut jeté à la côte et les passagers furent tous débarqués. 29 juin.

L'*Anglesea*, en entrant dans le havre du Platon pour s'y abriter, en remorquant un train de bois, frappa une roche et chavira; il resta dans cette position pendant deux jours. 4 juillet.

Le *Saguenay* toucha un récif dans la Chicoutimi et sombra partiellement. Pas de perte de vie. 18 août.

PROVINCES MARITIMES.

Le *Peril*, en allant d'Halifax, N.-E., à Boston, E.-U., s'échoua sur la rive du Cap Cod, en janvier.

Le *Soulanges*, en se rendant de St. Jean à Frédéricton, en octobre dernier, avec le bateau à bois le *Goldfinder*, perdit deux personnes qui se noyèrent.

Le verdict du jury du coroner fut "mort accidentelle;" mais il ajouta en note qu'il était d'opinion qu'il n'avait pas été fait bonne garde sur le bateau.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le *Maude* frappa contre un rocher près de l'une des îles de la Chaîne, à environ dix milles de Victoria. Il fut dégagé à marée haute, mis sur le chantier et réparé. La coque et le blindage en cuivre étaient légèrement endommagés. Mai.

Le *Marten*, en passant tout près du rivage pour prendre du bois, dans le lac Kamloops, durant un gros vent, s'échoua sur une roche et fit une voie d'eau. La chaudière et la machine furent enlevées du bateau, et la voie d'eau fut aveuglée; la coque fut ensuite dégagée et mise sur le chantier pour y subir les réparations nécessaires. Octobre.